

U10
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 18.673.399 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (RHONE) – 1 PLACE VERRAZZANO
RCS LYON 395 044 415

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS
PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE U10
LE 14 JUIN 2007

En application des dispositions des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2007.

Le présent descriptif est mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la société (www.u10.fr) ainsi que sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Une copie peut également être obtenue sans frais par courrier à l'adresse suivante :
U10 - 1 Place Verrazzano – CP 610 – 69289 LYON CEDEX 9.

Date de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à autoriser le programme	14 juin 2007
---	---------------------

Nombre de titres détenus par U10 au 30 avril 2007	13.803
--	---------------

Part du capital détenu directement ou indirectement par U10 au 30 avril 2007	0,07
---	-------------

Répartition par objectifs des titres de capital détenus au 30 avril 2007

➤ animation du marché des actions	13.803
➤ remise d'actions en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe	0

Objectifs du programme de rachat d'actions (par ordre de priorité décroissant)

- animation du marché réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF
- conservation et utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe

- attribution d'actions, notamment à des dirigeants mandataires ou salariés et des cadres actuels et futurs de la société et/ou de son groupe, ou de certains d'entre eux, dans le cadre notamment des dispositions des articles L 225-179 et suivants et L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce (relatifs au service des options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions)
- remise d'actions de la société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par tous moyens accès au capital de la société

U10 a mis en place depuis son introduction au second marché, conformément à la réglementation applicable en la matière, un contrat de liquidité confié à CM-CIC SECURITIES.

Part maximale du capital de U10 susceptible d'être rachetée 10 %
(soit 1.867.339 actions à la date d'élaboration du présent descriptif)

Compte tenu du nombre de titres déjà détenus au 30 avril 2007, la part maximale effective de titres que la société peut acheter représente 9,93 % du capital, soit 1.853.536 actions.

Caractéristiques des titres

Les titres de U10 sont de deux types :

- Titres nominatifs
- Titres au porteur

Les titres sont cotés au compartiment B d'Eurolist d'EURONEXT PARIS.

Code ISIN : FR0000079147

Prix maximum unitaire d'achat 20 €
Prix minimum unitaire de cession 6 €

Durée du programme d'achat 18 mois
(à dater de l'AGO du 14 juin 2007, soit au plus tard jusqu'au 14 décembre 2008)

* * *

Pendant la réalisation du programme de rachat, toute modification significative de l'une des informations énumérées dans ce descriptif sera portée le plus tôt possible à la connaissance du public selon les modalités fixées par l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF.